

« HOMO HOMINI LUPUS »

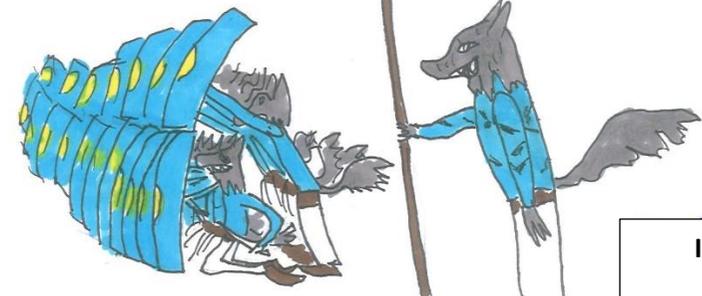
HOMO HOMINI LUPUS

“ L'homme est un loup pour l'homme ”

Cette phrase a été inventée par ^{l'auteur} Plaute dans sa pièce Asinaria en 212 avant J.C. signifiant “ L'homme est le pire ennemi de son semblable ”.

Plaute (en latin Titus Maccius Plautus) est un auteur comique latin. Il a influencé des grands ^{nom} de la littérature, entre autres : Shakespeare et Molière (^{la pièce} L'Avare est en partie imitée de l'Aulularia de Plaute)

Dans la nature, les animaux s'en prennent à une autre espèce. Seul l'homme est assez bête pour s'en prendre à lui-même.



« AVDACES FORTVNA JVVAT. »

IV

« Audaces fortuna
juvat »

Par qui?
C'est écrit
par Virgile,
un latin.

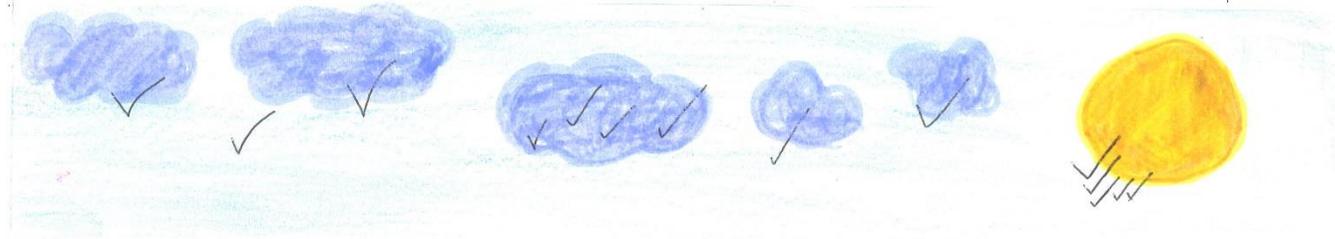
La fortune sourit aux
audacieux.

Cette expressions forte insiste
à continuer malgré les diff. culturelles
et à forcer le sort.

Quand?
En 29 av.
J-C.

Où?
On retrouve cette
expression dans l'Enéide
de Virgile, un livre
latin. (Aeneid)

« VERBA VOLANT, SCRIPTA MANENT. »



Verba Scripta manent
Volant
Les mots volent les écrit restent.



« DVRA LEX, SED LEX. »

Auteur: Domitius Ulpianus.
L'un des "jurisconsultes" romains,
ce qui veut dire un juriste renommé,
auteur ou pédagogue.

Date: L'auteur a vécu
vers l'an 209 après
J.-C.



DURA LEX,
SED LEX = La loi est dure,
mais c'est la loi.

Histoire: C'est une formule juridique
que l'on emploie pour évoquer une
règle pénible à laquelle on est
néanmoins forcé de se soumettre.